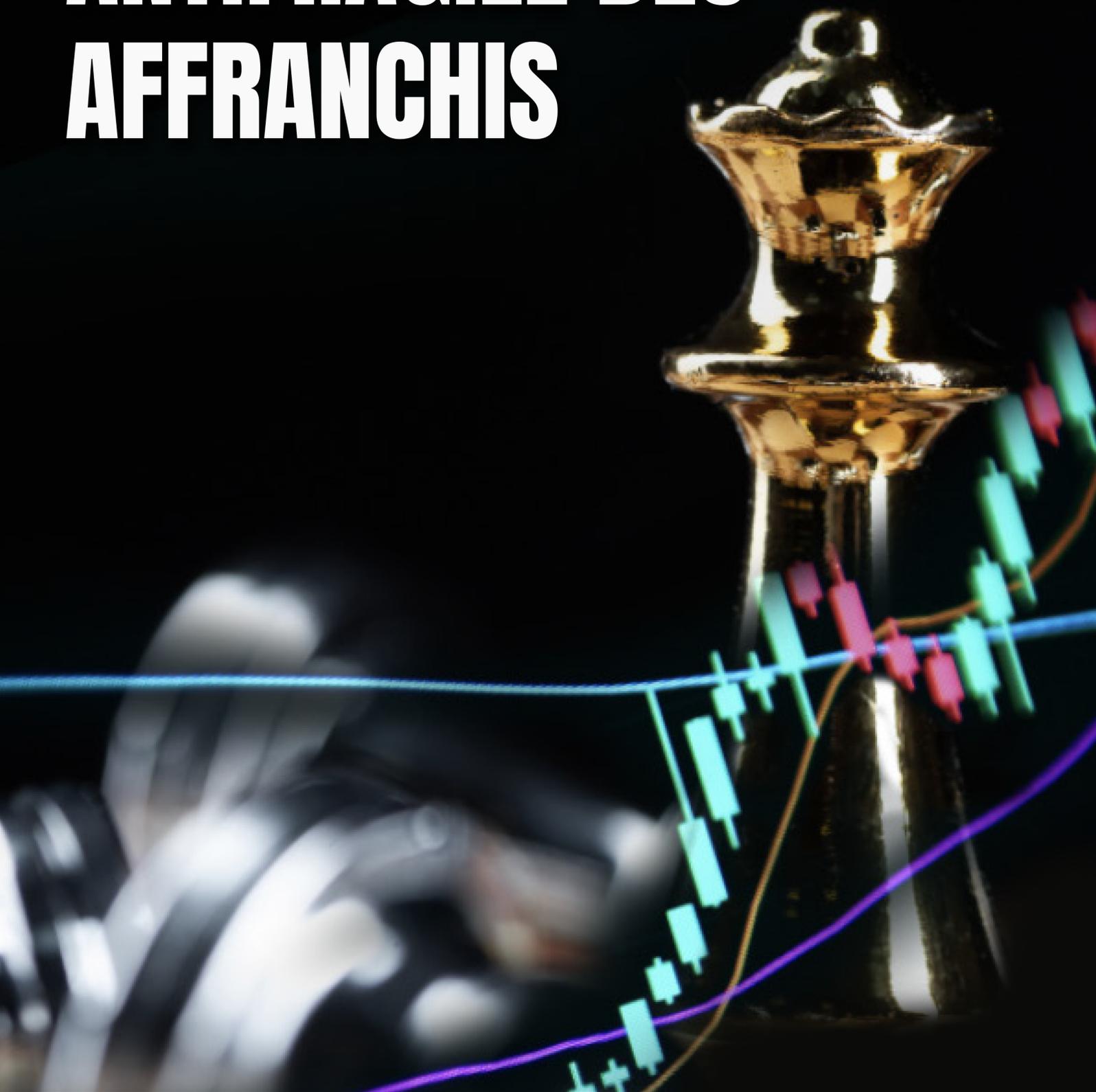


L'ALLOCATION ANTIFRAGILE DES AFFRANCHIS



L'Allocation antifragile des Affranchis

BIENVENUE DANS LA LETTRE DES AFFRANCHIS, LE SERVICE DE PHILIPPE BÉCHADE !

Nous espérons que ce rapport vous permettra de profiter pleinement de votre abonnement.

Vous y trouverez une suggestion d'allocation de portefeuille adaptée à un marché qui risque d'être très houleux dans les années à venir.

Nous devons avant cela vous préciser d'emblée que rien dans ce rapport ou dans le contenu que vous recevrez ne doit être considéré comme un conseil d'investissement personnalisé. Veuillez consulter votre conseiller financier si vous en avez un, ou envisager de travailler avec un conseiller si vous n'en avez pas. Nous sommes des éditeurs, et non pas des conseillers financiers.

Nous fournissons des conseils généraux à un large public. Nous n'avons pas connaissance de votre tolérance au risque, de votre niveau de vie, de vos sources de revenus, ou d'autres facteurs importants tels que votre âge et vos objectifs financiers. Un conseiller financier peut être particulièrement utile pour vous aider à relever le défi émotionnel que représente la gestion d'argent.

Cela fait déjà quelques mois que Philippe Béchade avertit ses lecteurs sur la situation : La Fed subit des pressions politiques, pour lutter contre une inflation élevée qui persiste. Nous sommes donc entrés dans un contexte de resserrement de la politique de la Fed, dans une économie qui s'affaiblit rapidement. Et historiquement, c'est le meilleur moment pour parier à la baisse contre les entreprises.

Le nouveau facteur de la guerre Russie-Ukraine est aussi à prendre en compte, les sanctions et la guerre financière étant désormais généralisées.

C'est pourquoi, pouvoir suivre les recommandations de personnes avisées s'avère plus utile que jamais.

LE PORTEFEUILLE 60/40 EST INTÉRESSANT DANS LE RÉTROVISEUR, MAIS PAS DANS LE PARE-BRISE

Nous le constatons déjà, la Fed a de plus en plus de mal à soutenir les prix des actions avec de l'argent facile. Si l'on ajoute à cela les conséquences financières de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, et ce que cela pourrait signifier pour l'approvisionnement mondial en énergie et en nourriture, les investisseurs doivent se poser une question :

Dois-je modifier la répartition de mon portefeuille d'investissement entre les différentes classes d'actifs ? Et si oui, comment ?

Le portefeuille standard «60/40» actions/obligations ne suffira pas. C'est la stratégie que les conseillers financiers recommandent généralement (avec des changements dans la répartition des actions et des obligations en fonction de la tolérance au risque de chacun).

Le portefeuille 60 % d'actions, 40 % d'obligations a très bien fonctionné du début des années 1980 à aujourd'hui. Les actions ont progressé de façon régulière, ou se sont rapidement remises des marchés baissiers. Le prix des obligations a augmenté à mesure que les taux d'intérêt ont baissé au cours des 40 dernières années. Donc, le portefeuille 60/40 semble très efficace dans le rétroviseur.

Cependant, le portefeuille 60/40 semble assez vulnérable, lorsque l'on regarde ce qui est susceptible de se produire sur la route à travers le pare-brise. Il manque à cette stratégie quelques éléments clés...

Le premier problème est que la plupart des obligations offrent des rendements inférieurs au taux d'inflation. Cela inclut les obligations du Trésor, les entreprises de qualité et même les obligations de pacotille.

Bien sûr, dédier une partie de son portefeuille aux obligations est toujours judicieux - surtout si vous êtes proche de la retraite ou en cours de retraite. De plus, dans certaines circonstances, les prix des bons et obligations du Trésor peuvent effectivement augmenter.

Nous pourrions bientôt nous rapprocher de telles circonstances, du moins temporairement, si la prochaine campagne de resserrement de la Fed précipite l'économie dans une récession. Si nous nous dirigeons vers une profonde récession, nous pourrions assister à une chute spectaculaire des actions, à une hausse des prix des obligations du Trésor (et à une baisse des rendements) et à une baisse des prix des obligations de pacotille (car les craintes de défaillance des entreprises s'intensifient).

Mais la menace d'inflation à long terme est réelle et persistante. Alors que la plupart des dollars américains qui circulent actuellement ont été créés par les prêts bancaires, une grande partie des dollars ayant vu le jour depuis la crise de Covid sont nés du déficit fédéral américain. Tant que le déficit structurel restera élevé, une vague importante et constante de nouveaux dollars américains entrera dans le système, quelle que soit la quantité de biens et de services disponibles à l'achat. L'inflation de 2021 est due à l'augmentation des comptes courants des ménages et des entreprises, qui ont été gonflés par des milliers de milliards de dollars de mesures de relance. Cette nouvelle vague d'argent liquide a fait grimper les prix de l'offre limitée de biens (en particulier les biens qui ont été retenus par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement).

Si l'inflation reste nettement supérieure au rendement de votre portefeuille obligataire, alors la valeur réelle des obligations est rongée lentement, sans que vous ne vous en rendiez compte... comme une maison infestée de termites.

ALLOUER UNE PARTIE DE SON PORTEFEUILLE À L'OR

Dans La Lettre des Affranchis, notre publication phare, nous recommandons à nos lecteurs de réduire la part de leurs obligations, et d'augmenter leur part d'or. C'est la solution la plus viable dans un environnement de croissance lente et d'inflation élevée.

L'or et les valeurs aurifères restent un minuscule sous-ensemble de l'univers boursier au sens large. En effet, la couverture de l'or physique, des FNB d'or et des titres aurifères dans les médias financiers grand public dépasse de loin la part du capital mondial engagé dans ce secteur.

La plupart des gens semble convenir que le dollar américain est une réserve de valeur de plus en plus suspecte. Cependant, peu d'investisseurs - en particulier les investisseurs institutionnels - agissent en conséquence. Les allocations à l'or et aux mines d'or ne représentent qu'une fraction minuscule de ce qu'elles devraient être, et de ce qu'elles seront très probablement dans les années à venir. C'est la clé de l'opportunité : anticiper les choses que les gros investisseurs pourraient rechercher à l'avenir et les acheter en premier.

Quelle est l'importance du capital spécifiquement alloué au secteur aurifère du marché boursier ? En septembre 2021, nous avons fait une analyse des fonds communs de placement dans la catégorie des métaux précieux chez Schwab. Il y avait 14 fonds avec un total de 12,7 milliards de dollars sous gestion. Le plus grand

fonds gérait 2,3 milliards de dollars. Le plus petit fonds gérait 79 millions de dollars. C'est un minuscule sous-secteur de l'univers des fonds communs de placement. Et il est considérablement plus petit qu'il ne l'était en 2011, près du sommet du dernier marché haussier des actions aurifères.

L'Investment Company Factbook de 2021, publié par l'Investment Company Institute (ICI), ne dénombrait que 7,2 milliards de dollars de fonds communs de placement en actions de métaux précieux. C'est une baisse par rapport au pic de 23 milliards de dollars atteint en 2010. Divisez 7,2 milliards de dollars par le total des fonds communs de placement enregistrés aux États-Unis, soit 23,9 mille milliards (en septembre 2021), et vous obtenez une part de marché universelle de 0,03 % pour les fonds d'actions aurifères.

Nous avons également tiré des données sur les FNB d'actions de métaux précieux de ETFdb.com. Il y avait 17 FNB dans cette catégorie, avec 23 milliards de dollars sous gestion. GDV est un fonds d'actions aurifères populaire, apprécié des gestionnaires de fonds spéculatifs mais aussi des commerçants de détail et des conseillers en placement. Le fonds gère 15 milliards de dollars ; une légère baisse par rapport au début de 2021, même après le fort démarrage du secteur aurifère au début de 2022.

Le décompte de l'ICI pour les FNB basés aux États-Unis est de 5,5 mille milliards de dollars. Si l'on divise 23 milliards de dollars par 5,5 mille millions de dollars, on obtient une part de marché de l'univers des fonds communs de placement d'environ 0,42 % pour les FNB spécialisés dans les titres aurifères. C'est mieux que les fonds communs de placement, mais c'est encore loin d'être suffisant pour offrir à l'investisseur type une véritable exposition aux titres aurifères.

Comme vous pouvez l'imaginer, étant donnée notre expertise dans le domaine de l'or, il est particulièrement important que vous ayez une bonne allocation d'or physique. Nos amis de chez **Joubert et le Comptoir Change Opéra** proposent des moyens simples et sûrs d'acheter de l'or physique.

Si vous préférez ne pas détenir d'or physique, ce qui se rapproche le plus de la possession d'or est le SPDR Gold Trust (GLD-Nyse). Quant aux recommandations d'actions aurifères, nous en avons plusieurs dans La Lettre des Affranchis. Les sociétés d'extraction de l'or possèdent le titre de propriété de l'or qu'elles produisent et vendent sur le marché, ainsi que de l'or qui se trouve sous le sol de leurs concessions et qui peut être produit à l'avenir.

ACTIONS DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Le sous-investissement dans le pétrole et le gaz, ainsi que la faible allocation de la plupart des investisseurs dans ce secteur, sont des thèmes récurrents dans La Lettre des Affranchis. Ces derniers mois, nous avons recommandé Technip Energies (TE), que nous considérons comme sous-évalués et sous-estimés. Si vous avez une petite pondération dans des actions comme celles-ci, votre portefeuille peut s'en trouver renforcé dans un environnement où les prix du pétrole sont élevés.

Il existe d'autres actions dans les ressources naturelles dans des domaines tels que l'extraction de métaux, les services pétroliers et l'agriculture. Nous avons également récemment recommandé MULTI LY COMMO CRB (CRB), pour parier sur la hausse des commodities.

ALLOCATION DE PORTEFEUILLE RECOMMANDÉE PAR PHILIPPE BÉCHADE

Dans ce contexte, passons désormais à l'allocation de portefeuille que nous suggérons.

Philippe préconise depuis longtemps qu'aucun investisseur, quel que soit son niveau de tolérance au risque, ne se lance à 100% dans un type d'actif.

Que faire lorsque le résultat est sur le fil du rasoir et pourrait basculer dans un sens ou dans l'autre, vers la déflation ou l'inflation ? La réponse est de se préparer aux deux, de surveiller attentivement la situation et de rester agile. Votre portefeuille initial doit contenir de l'or, des œuvres d'art, des terres non cultivées, des liquidités, des obligations, des actions sélectionnées en fonction du contexte, et quelques solutions alternatives telles que les stratégies de fonds spéculatifs macro-mondiaux ou le capital-risque. Toutes ces stratégies ne seront pas payantes, mais certaines seront suffisamment performantes pour surpasser les autres et préserver le patrimoine.

Lorsque la tendance à l'inflation ou à la déflation se précisera, nous vous avertirons de vendre les actifs positionnés pour le résultat opposé. De cette façon, vous pourrez vous préparer au résultat dominant. Par exemple, si l'inflation commence à devenir incontrôlable, je peux vous dire de convertir vos liquidités et vos obligations en or et terres. Si la déflation prend le dessus, je vous conseillerai de liquider certaines de vos actions en faveur de plus de liquidités et d'obligations, et ainsi de suite.

Pour l'instant, cependant, l'issue est incertaine et vous devez faire des paris sur l'inflation et la déflation. Mais soyez prêt à réduire les pertes sur les perdants et à doubler les gagnants le moment venu.

Voici donc une allocation de portefeuille qui tient compte de nombreux risques :

Or et argent physiques, 10%

Liquidités, 30%

Immobilier, 20 %

Fonds d'art 5%

Capital-risque 10 %

Fonds spéculatifs, 5 %

Obligations 10%

Actions 10%

Comme l'explique Philippe, les élites ont créé une bulle sur les marchés financiers. Cette bulle contient plus d'énergie potentielle que toutes les bulles de l'histoire : ce qui est incontestable, c'est que nous assistons à la disparition de la liquidité sur les marchés les plus liquides du monde. Les marchés de capitaux mondiaux se rapprochent de l'état supercritique duquel il n'y a pas de reprise.

Lorsque cette bulle éclatera, elle libérera une énergie cinétique préjudiciable à la richesse. Personne ne peut prédire exactement quand elle éclatera. Mais nous pouvons surveiller ce que les analystes du renseignement appellent les «indications et les avertissements». Et surtout, nous pouvons nous préparer.

La préparation consiste à construire un portefeuille capable de résister à tous les types d'environnements de marché.

Ces suggestions d'allocation de portefeuille s'adressent à un large public. Elles ne sont pas spécifiques à un seul investisseur, car chacun a une tolérance au risque et un horizon de temps d'investissement différents.

Mais nous tenons à le souligner à nouveau : le portefeuille traditionnel 60/40 risque réellement d'enregistrer des performances bien plus mauvaises qu'au cours des dernières décennies. En particulier si l'allocation de 60 % destinée aux actions est centrée sur les grands gagnants de la dernière décennie (y compris les technologies à grande capitalisation).

En mars 2022, les actions du secteur de l'énergie et des ressources naturelles semblent être aux prémices d'un marché haussier pluriannuel, et nous surpondérons donc

ces secteurs dans la catégorie plus large des actions. Par ailleurs, il est important de reconnaître que si vous avez une allocation importante dans un fonds de l'indice S&P ou un fonds indiciel qui détient une large catégorie d'actions, vous risquez d'être surexposé aux actions de la technologie et de la consommation discrétionnaire. Par exemple, l'indice S&P 500 par poids sectoriel est le suivant en mars 2022 :

Technologies de l'information 28,1%
Soins de santé 13,3%.
Consommation discrétionnaire 11,8 %
Services financiers 11,5 %
Services de communication 9,6 %
Produits industriels 8,0 %
Consommation de base 6,2 %
Biens de consommation de base 6,2 %
Energie 3,7
Immobilier 2,6 %
Services aux collectivités 2,6 %.
Matériaux 2,6

Le pétrole et le gaz font partie du secteur de l'énergie. Les titres de l'agriculture et des métaux de base font partie du secteur des matériaux. Comme vous pouvez le constater dans la liste ci-dessus, ces types d'actions ont une faible pondération. Newmont Mining (NEM) est le seul titre minier aurifère du S&P 500 et il fait partie du secteur des matériaux.

Si vous préférez rester proche de l'indice général du marché, nous pensons que vous améliorerez vos rendements en surpondérant les bénéficiaires de l'inflation, comme l'énergie et les matériaux de base, et en sous-pondérant des secteurs comme la technologie et la consommation discrétionnaire, qui peuvent avoir du mal à faire face à la hausse des coûts ou qui contiennent de nombreuses actions onéreuses, dont les valorisations sont vulnérables à une baisse gravitationnelle dans un environnement de taux d'intérêt plus élevés.

Enfin, c'est à vous de décider du pourcentage de votre portefeuille que vous souhaitez allouer aux options. Une règle générale peut être de 1% ou 2% de la valeur du portefeuille pour une personne ayant une faible tolérance au risque, et de 5% ou peut-être un peu plus pour une personne ayant une tolérance au risque plus élevée.

Dans nos prochaines alertes, Philippe et Mathieu vous fourniront des indications sur les conditions de marché dans lesquelles nous nous trouvons, et sur les opportunités d'entrer ou de sortir de nos positions.

C'est ainsi que se termine notre rapport spécial.

Merci de nous avoir lu et merci de votre soutien à notre publication !

L'équipe de *La Lettre des Affranchis*



L'Allocation antifragile des Affranchis

La Lettre des Affranchis est un service de presse en ligne édité par les Publications Agora France (n° de CPPAP: en cours). Prix annuel : 3000 € TTC. © Copyright 2020, Publications Agora France. Il est strictement interdit de publier, rediffuser, transmettre ou reproduire, à des fins commerciales ou non, le service, ces alertes et contenus, quel que soit le format ou le support, dans le but de les transmettre à un tiers, sauf autorisation préalable des Publications Agora.

PUBLICATIONS AGORA FRANCE est une société à responsabilité limitée de presse au capital de 42944,88 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 399671809, dont le siège social est situé au 116 bis, avenue des Champs-Élysées – CS80056 – 75008 Paris. Numéro de TVA intracommunautaire FR 88399671809. Publications Agora France est une filiale d'Agora Holdings France.

Directeur de la publication: Olivier Cros – Editrice : Marie-Constance Scott – Rédacteur en chef : Philippe Béchade – Maquette: Libermat – Assistant éditoriale : Gaëtan Hallier – Hébergeur: Amazon Web Services, Inc. - Siège social : P.O. Box 81226 Seattle, WA 98108-1226. <https://aws.amazon.com/fr/> Politique de confidentialité: les informations vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'envoi de votre abonnement par e-mail. Vos données sont conservées en conformité avec les directives de la CNIL. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation de traitement, en écrivant aux Publications Agora – 116 bis, avenue des Champs-Élysées – CS80056 – 75008 Paris service-clients@publications-agora.fr.

Désabonnement: si vous souhaitez vous désabonner, cliquez [ici](#).

NB: Les appréciations formulées reflètent notre opinion à la date de la publication, et sont susceptibles d'être révisées ultérieurement. Nous effectuons des recherches méticuleuses pour tous nos articles et recommandations, mais nous ne sommes pas responsables des erreurs ou omissions qui pourraient y figurer. Rappelez-vous que les actions sont spéculatives par nature; n'y investissez pas plus d'argent que vous pouvez vous permettre de perdre. Les performances passées ne reflètent pas forcément les performances à venir. Avant d'investir, nous recommandons à nos lecteurs de consulter un conseiller financier indépendant ou un courtier.